

DECRET N° 2006-344 DU 13 JUILLET 2006

Portant nomination des Directeurs
Généraux des Centres Régionaux pour
la Promotion Agricole (CeRPA).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2006-178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2005-192 du 14 avril 2005 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 26 juin 2006 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommées Directeurs Généraux des Centres Régionaux pour la Promotion Agricole (CeRPA), des départements ci-après les personnes dont les noms suivent :

- | | |
|---|----------------------------------|
| - Directeur Général du CeRPA
Atlantique-Littoral | : Monsieur Jean DANSOU-GBETO |
| - Directeur Général du CeRPA
Atacora-Donga | : Monsieur Jean Pierre N'da M'PO |
| - Directeur Général du CeRPA
Borgou-Alibori | : Monsieur Sabi Moussa SOULE |
| - Directeur Général du CeRPA
MONO-COUFFO | : Monsieur Jean Michel SOGBOSSI |

- Directeur Général du CeRPA
Ouémé-Plateau

: Monsieur Olivier VIGAN

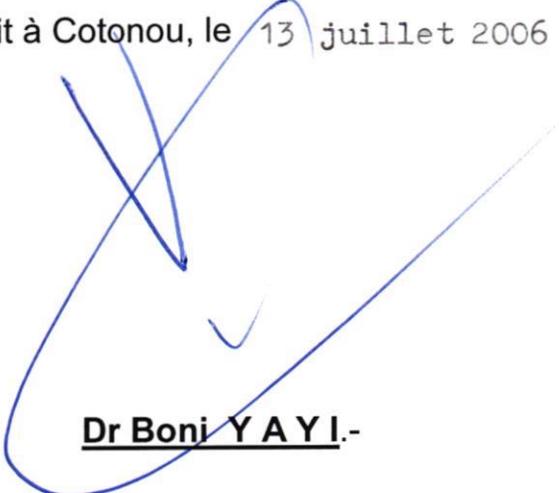
- Directeur Général du CeRPA
Zou-Colline

: Monsieur Apollinaire ASSOGBA

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 13 juillet 2006

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Dr Boni Y A Y I.-

Le Ministre du Développement,
de l'Economie et des Finances,



Pascal Irénée KOUPAKI.-

Le Ministre de l'Agriculture, de
l'Elevage et de la Pêche,



Cossi Gaston DOSSOUHOU

Le Ministre Délégué Chargé du Budget auprès
du Ministre du Développement, de l'Economie
et des Finances,



Albert Sègbégnon HOUNGBO.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MAEP 4 MDEF 4
AUTRES MINISTERES 20 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-
DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3
UNIPAR -FDSP 02 INTERESSES 06 JO 1.-